



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 12 JANVIER 2020

Le Comité Directeur du Comité Départemental de Tir des Yvelines s'est réuni au TNV le 12 janvier 2020 à 10H.

Membres Présents : MMES : S. COLLOT, C. HOCHET.
MM : B. COLLOT, L. DE CEUYPER, R. DELERIN, G. LAIZIER, D. LE MEILLEUR, Y. ROUSSE, G. THERET, L. LAMY, J. LEMARIE, J.L. MARTINET, C. SCHULER, M. GUILHAMET.
Membres Excusés : MM : C. JACQUELIN-GIUDICI, V. MORLON, P. FOURRÉ, A. MARGOT, G. OLIVEIRA, J.J. DE PASQUAL.
Assistait également : MM : M. GALLAND.

Souhaitant la bienvenue aux membres du Comité, Y. ROUSSE, Président, ouvre la séance à 10 h. L'appel des présents, par le Secrétaire, montre que le quorum (1/3) étant largement atteint, le Comité peut valablement délibérer.

1.- Le compte rendu de la réunion du 22 septembre 2019, mis aux voix, est approuvé à l'unanimité.



2.- Informations générales

Le Président présente les faits marquants qui sont survenus depuis la précédente réunion :

- J. LEMARIE et M. GALLAND vont remplacer respectivement JJ DEPASQUAL et G OLIVEIRA pour les prochains comités. Ils seront à co-opter à la prochaine AG 2020.
- Le club de SATORY est fermé temporairement pour travaux. Le TNV accueille leurs tireurs en attendant la réouverture.
- Une pétition pour accueillir les JO dans le cadre d'une solution pérenne en Ile de France est en cours, transmettez largement cette information dans les clubs.



3.- Situation financière : point de la trésorerie depuis la dernière réunion

L'état des finances, à mi-parcours de l'exercice (au 12/1), est conforme aux prévisions. Les relances sont en bonne voie pour les clubs en retard de leur cotisation. (Quelques clubs concernés). Rien à signaler pour le reste (sinon un défaut de paiement de tireurs 300m à confirmer/infirmier).



4.- Compte-rendu des Championnats Hiver 2017/2018

Coté arbitrage :

- Suite à la mise en place du fichier Excel partagé des sélections d'arbitres par date et discipline, les réservations sont plus fluides. Pas d'incident constaté sur les championnats hiver. Cela reste à consolider sur l'arbalète Field.
- Deux nouveaux arbitres sont diplômés et deux autres sont arrivés du TNV.
- L'achat et le renouvellement des tenues des arbitres diplômés est à la charge du CDTY. Un budget est à présenter au trésorier.
- Une formation est à faire pour l'arbitrage Arbalète : Trois personnes potentielles intéressées.

Coté matériel :

- 1 machine à compter RIKA N°1 a été envoyée en Hollande



Yvelines
Conseil général



Direction Départementale
de la Cohésion Sociale
des YVELINES

- Le remplacement des spots, utilisé pour les championnats arbalète field, en LED est à effectuer.



5.- Finalisation de l'organisation des Championnats Été 2018

Le calendrier validé est disponible sur le site web du CDTY.

Il est à nouveau signalé que ce calendrier est fait en tenant compte du mieux possible des contraintes des disponibilités des clubs et équipes accueillants (Merci à eux) et des dates butoir régionales qui pour l'instant n'ont pas été confirmés puisque la ligue ne nous a pas encore adressé le document « Organisation du Tir Sportif Été Saison 2019/2020 »

Les dates ci-dessous sont des dates prévisionnelles basées sur celles de la saison 2018/2019. Elles sont susceptibles d'être modifiées si celles du document de la ligue sont antérieures.

Pour les armes anciennes :

- Dates départementaux : 28-29 mars au TNV pour le 25/50 m
4 avril à Souppes-sur-Loing pour le 100 m

- Pour le TAR :

- Dates départementaux: 24-25 avril au TNV et à Montesson

- Pour le 25/50 m :

- Dates départementaux : 8-9-10 mai à Montesson

Championnat départemental école de tir les 7 & 8 mars au Perray en Yvelines

- Pour le 300 m :

- Dates départementaux: 13 juin au TNV

Rappel : Si les dates sont les mêmes pour tous les départements d'IdF, il n'y aura pas de dérogation. Si ce n'est pas le cas, les demandes de dérogation devront suivre la procédure habituelle avant la date de la compétition (par les départements concernés).

La remise des récompenses du circuit Ile de France aura lieu le 29 février 2020 au CDOS 93.



6.- Point sur les formations : arbitre, préformation animateur de club, arbalète et Armes Anciennes

6.1 Fixation de la date du recyclage départemental

La date reste à définir par Lionel et Catherine.

6.2 Journée de pré positionnement animateur

13 personnes ont fait le stage en 2019. Les clubs vont recevoir les informations pour la prochaine date (un samedi du 1^{er} semestre 2020 à Buc). Un mail va être envoyé par Yves.

6.3 Journée de sensibilisation arbalète

Pas de prévision pour l'instant.

6.4 Formation Poudre Noire et pistolet libre

Pas de prévision pour l'instant.

6.5 Stage de perfectionnement 10 mètres

Stage (Samedi 10 janvier) pour les tireurs confirmés pistolet et carabine 10 mètres (préparation aux France)

6.6 Stage de perfectionnement 25 mètres

Les dates seront définies prochainement. (Voir le calendrier du CDTY sur le site web)



7.- Questions diverses

- Rappels sur la plombémie/nettoyages stand/précautions à respecter (cf dernier document sur le sujet)
- Les amorces et munitions non tox sont à préconiser dans les clubs. Plusieurs marques sont maintenant disponibles. L'armurier présent les samedis au TNV peut vous en procurer.

- Les carnets de tir pourront perdurer dans les stands (à notifier dans le règlement intérieur) même si prochainement il risque de disparaître dans le réglementaire national futur. Pas de changement à prendre en compte pour l'instant.
- Remise des médailles jeunesse et sport : Médailles de Bronze à Gilles THERET Président de Pro Patria Montesson et à Jean Jacques FABRER vice-président du même club.
- Remise des diplômes et médailles des championnats été 25/50m saison 2018/2019, ces championnats 10 mètres individuels et des clubs saison 2019/2020.



8.- Fixation de la date de la prochaine réunion du Comité Directeur.

Rappel : La prochaine réunion du Comité Directeur se tiendra au cercle du tireur du TNV :

Le dimanche 20 septembre 2020 à 08 heures 30.

Elle sera suivie de l'Assemblée Générale Ordinaire 2020, à 10 heures 30.

La séance est levée à 12 heures 20.

Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Michel GUILHAMET

Le PRÉSIDENT
Yves ROUSSE